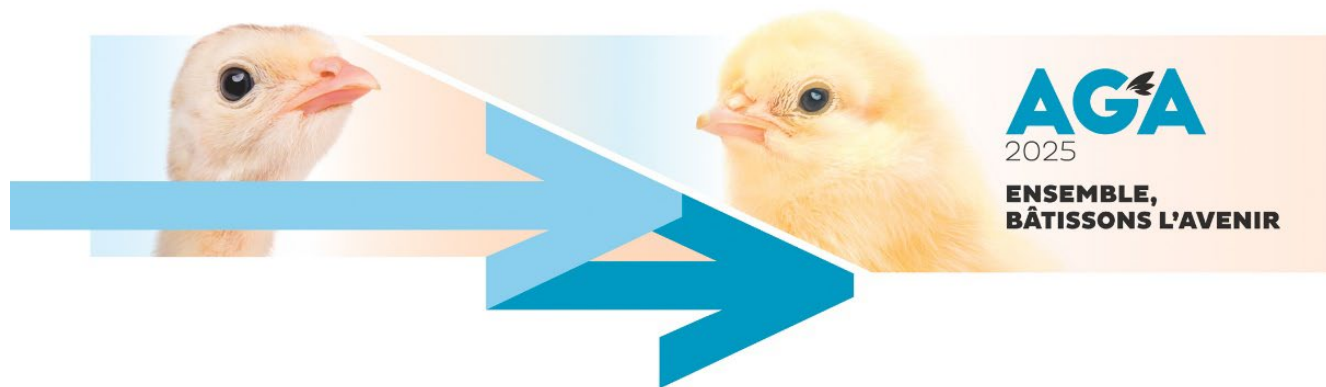
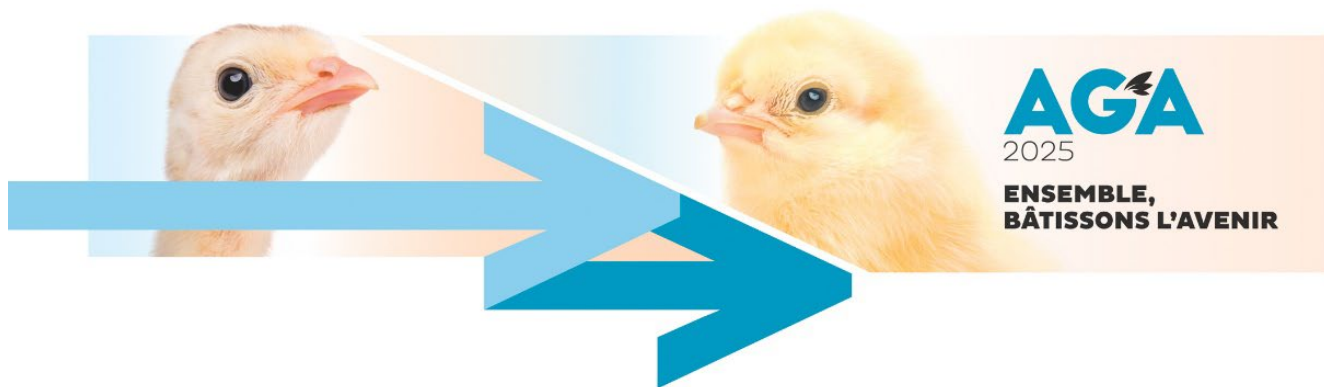




RÉSOLUTION 5

ÉVALUATION DU MODE ÉLECTORAL À LA PRÉSIDENTE DES ÉLEVEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC (EVQ)

- CONSIDÉRANT** que le suffrage universel (élu par l'ensemble des délégués) est le mode d'élection le plus utilisé par les affiliés de l'Union des producteurs agricoles et bon nombre d'organisations;
- CONSIDÉRANT** que la transparence et la légitimité démocratique renforcent la confiance des membres envers leurs instances;
- CONSIDÉRANT** que l'élection du président des EVQ par le C. A. peut limiter la perception de représentativité, d'intégrité, de légitimité et d'imputabilité envers l'ensemble des membres;
- CONSIDÉRANT** que le suffrage universel élimine le risque de collusion et légitime la nomination du président;
- CONSIDÉRANT** que l'élection du président effectuée par l'ensemble des délégués n'entraînerait pas de perte de représentativité pour sa région puisque celle-ci conserverait ses deux sièges au sein du C. A. provincial permettant ainsi de conserver l'équilibre des pouvoirs entre les régions;
- CONSIDÉRANT** que le processus actuel limite l'offre de candidatures;
- CONSIDÉRANT** que le président issu d'un suffrage universel est imputable à l'ensemble des membres et non à seulement ceux d'une région ou encore des membres d'un conseil d'administration régional;
- CONSIDÉRANT** qu'il est facile pour une région de ne pas réélire le président provincial sur un poste exécutif de sa région le privant ainsi de la possibilité de représenter l'ensemble des membres;
- CONSIDÉRANT** que le mode actuel ne permet pas des mandats de plus d'un an, augmentant ainsi le risque d'instabilité;
- CONSIDÉRANT** qu'une limite de mandat s'inscrit dans un principe de saine gouvernance;



Les délégués du Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec réunis en Assemblée annuelle demandent aux Éleveurs de volailles du Québec :

- D'ÉVALUER le mode électoral actuel et de proposer une modification à ce dernier afin d'assurer une meilleure continuité de l'organisation.

✓ Adoptée à la majorité telle que présentée.